



Fiche Mémo Barème

Ce document décrit les fonctionnalités principales du module de saisie des barèmes pour le gestionnaire DEC dans SANTORIN
(Consultez l'aide en ligne  pour plus de détails)

1. Accès

Un utilisateur ayant le rôle de coordinateur a accès à la saisie des barèmes dans son tableau de bord sur la ligne épreuve pour laquelle il souhaite

saisir le barème via l'icone 

2. Saisie

Règles de saisie

Le barème d'une épreuve (sujet) est saisissable dès que les candidats ont été importés dans SANTORIN lors de la convocation des correcteurs dans Imag'in.

Il n'est pas nécessaire de saisir, ni de valider le barème pour distribuer des lots *témoins*. Pendant la correction des lots témoins le barème peut être modifié, dans ce cas les notations déjà effectuées seront réinitialisées.

Le barème d'une épreuve doit être saisi et validé pour que la distribution des lots *non-témoins* puisse avoir lieu.

Informations réglementaires Cyclades

Les informations réglementaires issues de Cyclades précisant les modalités de la note attendue sont rappelées en haut de l'écran :



Propriétés de notation globales à l'épreuve

Ces propriétés présentent dans la zone *Notation* de l'écran permettent de définir les modalités de notation globales à l'épreuve :

Note maximale

Permet de définir la note maximale du barème, utiliser pour contrôler la somme des parties/sous parties.

Par défaut celle-ci est égale à la note maximale réglementaire issue de Cyclades.

Elle peut être modifiée pour faciliter la saisie des points (ex : un barème sur 100 au lieu de 20 permet de faire des sous parties sur 1 pt plutôt que 0.05pt).

- ① Dans le cas d'une note maximale supérieure à la note réglementaire attendue, le total de points sera rapporté sur la note maximale attendue et arrondi au point/demi-point supérieur selon le format attendu.

Format de saisie

Permet de définir le format autorisé pour toutes les parties et sous parties du barème.

Par défaut le format est égal au format réglementaire issu de Cyclades

Il peut être affiné pour permettre une notation plus fine pour des parties ou sous parties notées par exemple sur 0.5pts pour une note réglementaire attendue en points entiers.

Valeurs possibles : Centièmes, Quarts de points, Demi-points, Point entiers

Mode arrondi

Permet de définir comment sera arrondie la note dans le cas d'un format de saisie plus fin que celui réglementairement attendu.

Valeurs possibles : au plus proche, au supérieur, à l'inférieur

Type de barème

Permet de définir le type de barème de l'épreuve.

Valeurs possibles : Somme ou Choix

Un barème de type *Somme* signifie que la somme des parties est égale à la note maximale définie.

Un barème de type *Choix* signifie que chaque partie est égale à la note maximale définie.

① Ce type de barème s'applique dans le cas d'une épreuve où le candidat fait un choix parmi plusieurs sujets lors de l'épreuve (cas du français aux épreuves anticipées du baccalauréat)

Consigne

Permet de définir une consigne générale à l'épreuve qui sera visible dans l'éditeur de correction du correcteur.

Pièces jointes

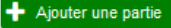
Il est possible d'ajouter des pièces jointes (le maximum est de 5) qui seront accessibles par le correcteur via son éditeur de correction.
Formats de fichier possibles : jpg, jpeg, png, pdf, docx, xlsx, pptx, odt, ods, ou odp.
Taille limite : 10Mo

① Des pièces jointes pourront être ajoutées même lorsque les correcteurs auront débuté leurs corrections.

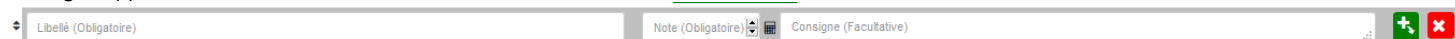
Parties et sous parties

La zone *Parties* de l'écran permet de saisir le détail du barème.

Barème de type Somme

Dans le cas d'un barème de type *Somme* le bouton  permet d'ajouter les parties de premier niveau.

Une ligne apparaît comme suit :



Saisir le libellé, le nombre de points, la consigne (facultative) de la partie

Pour les *corrections partagées* incluant plusieurs matières, définir la matière des parties en la sélectionnant dans la liste

Partie commune


Il est possible d'avoir des « parties communes ».

① Un correcteur d'une matière ne pourra corriger que les parties concernant sa matière et les parties communes


Il est possible de filtrer les notes autorisées pour la partie en cliquant sur l'icône  à côté du champ *Note*.

Une popup s'ouvre, saisir les notes possibles (séparées par des points-virgules « ; ») ou les plages de notes (séparées par des tirets « - »).


Ne pas utiliser les caractères points « . » et virgule « , » car ils représentent des chiffres décimaux.

Pour ajouter une sous partie, se positionner sur la ligne pour laquelle une sous partie souhaite être ajoutée et cliquer sur l'icône  au bout de cette ligne.

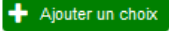
Pour chaque sous partie, saisir le libellé, le nombre de points, la consigne (facultative).

Pour supprimer une partie ou sous partie, se positionner sur la ligne à supprimer et cliquer sur l'icône  au bout de cette ligne.

① Après confirmation, la partie sélectionnée et toutes ses sous parties seront supprimées.

Il est possible de déplacer une partie et ses sous parties en appuyant sur l'icône  et en faisant un glisser-déplacé avant/après une partie de même niveau.

Barème de type Choix


Dans le cas d'un barème de type *Choix* le bouton  permet d'ajouter les parties de premier niveau correspondant à chacun des choix possibles pour le candidat.

Au clic, une ligne apparaît comme suit :




Saisir l'intitulé du choix et la consigne (facultative).


La note de la partie est positionnée par défaut à la valeur de la note max et n'est pas modifiable car chaque partie *Choix* doit être égale à la note maximale attendue (il faut considérer chaque choix comme un barème complet pour l'épreuve).

Pour ajouter une sous partie, se positionner sur la ligne pour laquelle une sous partie souhaite être ajoutée et cliquer sur l'icône  au bout de cette ligne.

Pour chaque sous partie, saisir le libellé, le nombre de points, la consigne (facultative).

Pour supprimer une partie ou sous partie, se positionner sur la ligne à supprimer et cliquer sur l'icône  au bout de cette ligne.

① Après confirmation, la partie sélectionnée et toutes ses sous parties seront supprimées.

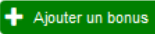
Il est possible de déplacer une partie et ses sous parties en appuyant sur l'icône  et en faisant un glisser-déplacé avant/après une partie de même niveau.

Il est possible de filtrer les notes autorisées pour la partie en cliquant sur l'icône  à côté du champ *Note*.


Une popup s'ouvre, saisir les notes possibles (séparées par des ;) ou les plages de notes (séparées par des -).

Bonus et malus

Les zones *Bonus et malus* de l'écran permettent de saisir les éventuels points en plus ou en moins qui peuvent être attribués globalement pour la copie.

Pour ajouter un bonus, cliquer sur l'icône  et effectuer la saisie comme pour les parties/sous parties.

① Les points bonus seront ajoutés au total des points des parties du barème

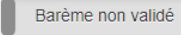
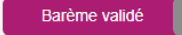
Pour ajouter un malus, cliquer sur l'icône  et effectuer la saisie comme pour les parties/sous parties.

① Les points malus seront soustraits au total des points des parties du barème

① Avec un barème de type « choix » les bonus et malus sont communs à tous les choix.

3. Validation

Le barème doit être validé afin que les lots de copies *non-témoins* puissent être distribués aux correcteurs.

Pour cela, il faut cliquer sur le bouton , et le passer à .

① Il n'est pas possible de repasser à l'état *non validé* un barème si des lots non témoins existent.

① Pour supprimer un lot non témoin il ne faut pas que la correction ait commencé (c.à.d. : aucun enregistrement manuel ou automatique (toutes les 5 min) effectué sur une des copies du lot).